

La Ville d'Angoulême participe financièrement à la mise en œuvre de projets éducatifs et culturels qui s'inscrivent dans le cadre de projets émanant d'un établissement public du 1er degré d'Angoulême. A ce titre, il vous est proposé d'accompagner financièrement les projets des écoles élémentaire Albert Uderzo, Condorcet et Marie Curie ci-après décrits :

### **1 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Albert Uderzo :**

L'équipe enseignante de l'école Albert Uderzo, située en REP+, souhaite conduire un projet interdisciplinaire et transversal avec pour objectifs de former les enfants à devenir de futurs citoyens européens et du monde : « se connaître soi-même pour s'ouvrir aux autres » sur le thème, ***Voyage autour du Monde***. Ce projet concerne les 4 classes de l'école et, est développé en partenariat avec le réseau école-collège, l'école d'art dans le cadre du projet de classes à horaires aménagés arts plastiques, les parents, et le centre social.

Le budget global du projet représente une somme de 1 450 € pour les trois années scolaires. Il est proposé de prendre en charge la totalité de cette demande en accordant une subvention à hauteur de **750 €** pour la sortie au zoo de Reynou, le différentiel du coût de cette opération étant porté par la ville par l'achat de matériel pour les arts plastiques et de romans et d'albums à hauteur de 600 €.

### **2 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Condorcet**

Les deux projets portés par l'école concernent les thèmes de la découverte des arts de la culture et l'école du cinéma, décrits comme suit :

- un spectacle au théâtre d'Angoulême pour la totalité des classes, 95 élèves de l'école, incluant la classe d'accueil pour les élèves allophones UPE2A ;
- participation à l'action « École et cinéma » avec la participation à trois séances dans l'année à la salle Nemo pour trois classes (*55 élèves*).

Le budget global du projet représente une somme de 805 €. La demande de participation pour la ville s'élève à 400 €. Il est proposé de participer à hauteur de **300 €** au regard de l'accompagnement déjà réalisé par la collectivité au cours de ces dernières années.

### **3 / Aide aux projets éducatifs et culturels de l'école élémentaire Marie Curie :**

L'équipe enseignante de l'école Marie Curie, située en REP+, souhaite développer un projet pour l'ensemble des élèves autour du cirque et qui se décline notamment dans sa mise en œuvre par 10 séances par classe avec 2 intervenants de l'association « Planche de cirque ». Le projet se conclura par une représentation donnée par les 5 classes de l'école.

Le budget global du projet représente une somme de 3 300 €. Il est proposé de participer à hauteur de **550 €**, une participation complémentaire à cette opération étant portée par la ville par l'achat de matériel à hauteur de 800 €.

La dépense globale correspondant au montant des subventions accordées est de **1 600 €**.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le montant proposé et d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions.